



Termes de référence relatifs à l'organisation de l'atelier technique d'échanges d'expériences sur les programmes nationaux d'inventaires forestiers en Afrique Centrale

Douala, 9-11 décembre 2013

1. Contexte

La préservation des forêts denses et humides tropicales fait partie des grands enjeux du changement climatique débattus lors des conférences planétaires sur l'environnement et le développement durable. Il est admis en effet que ces forêts contribuent significativement à réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'où l'importance de gérer durablement ce réservoir de carbone. En Afrique Centrale, les forêts du bassin du Congo, qui représentent le deuxième massif forestier tropical après celui de l'Amazonie, contribuent à la régulation et la stabilisation du climat global, à travers les services environnementaux essentiels qu'elles procurent à l'humanité toute entière.

Mieux connaître pour conserver et gérer durablement les ressources forestières demeure l'un des soucis permanents des Etats de l'Afrique Centrale. Il est donc utile de mieux connaître le potentiel forestier en vue de disposer des informations fiables et actualisées sur la dynamique du couvert forestier du bassin du Congo. C'est sur la base de ces informations en effet que les décisions de gestion et de planification sont prises au niveau politique, stratégique et opérationnel.

Eu égard à ces enjeux, des programmes d'inventaires forestiers nationaux ont été conduits par certains pays d'Afrique Centrale, illustrant les efforts déployés par ces pays à améliorer la connaissance sur les ressources forestières. Ces efforts considérés comme bénéfiques pour le climat viennent contribuer à renforcer le rôle des forêts dans l'atténuation, principalement la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation (REDD+). Cependant, lesdits efforts concernent surtout les inventaires menés pour des fins d'aménagement dans les concessions forestières. Par conséquent, bon nombre de pays en Afrique centrale ne disposent pas d'une approche méthodologique adaptée pour la réalisation des inventaires forestiers nationaux propres à la situation des forêts et à l'environnement naturel et social.

Pour relever ce défi, les pays d'Afrique Centrale se sont engagés à travers la Déclaration de Yaoundé sur les forêts de mars 1999, et l'adoption du Traité instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) en février 2005, à gérer durablement et de manière concertée les écosystèmes forestiers. Le Plan de convergence qui définit les stratégies communes d'intervention des Etats et partenaires au développement de l'Afrique Centrale, en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers a également été adopté. Ce Plan de convergence préconise parmi les axes stratégiques, ceux sur l'harmonisation des politiques forestières, la connaissance de la ressource, l'information, la participation des acteurs et le renforcement des capacités.

2. Justification

Dans l'optique de soutenir les efforts déployés en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes, la coopération technique japonaise apporte depuis 2009 des appuis aux pays membres de la COMIFAC, à travers des projets nationaux d'inventaires forestiers au Cameroun, au Gabon et en République Démocratique du Congo.

Au Cameroun, cet appui porte sur l'Assistance technique pour le Programme de Préservation des Forêts à travers la fourniture des équipements nécessaires à l'exécution de l'Inventaire Forestier National (IFN) et la mise à disposition des connaissances de base requises.

Au Gabon, l'appui fourni porte sur le Projet de Développement d'un Système d'Inventaire des Ressources Forestières Nationales contribuant à la gestion durable des forêts. Ce projet permet sur le court terme de dresser un inventaire forestier exhaustif de l'ensemble du territoire gabonais et, à long terme, de mettre en place un système qui permettra d'actualiser de manière permanente les données.

En RDC, l'appui de la coopération japonaise est fourni à travers le Projet de renforcement du système national de monitoring des ressources forestières pour la promotion de la gestion durable des forêts et REDD+. Ce projet vise à assurer de façon adéquate le suivi des ressources forestières suivant le plan d'opérations du système d'Inventaires des ressources forestières nationales.

Ces projets ont pour la plupart démarré leurs activités en 2012 et devront s'achever en 2014. Au stade actuel, plusieurs résultats ont pu être atteints et il est nécessaire de dégager les leçons apprises en vue de capitaliser les expériences acquises par les pays bénéficiaires et de les partager avec les autres pays membres de la COMIFAC.

Par ailleurs, dans son rôle de coordination de la mise en œuvre du Plan de convergence, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a prévu dans son plan d'actions, la réalisation des directives/lignes directrices sur les inventaires de reconnaissance ou d'aménagement forestier. De telles expériences sont utiles pour développer un cadre juridico-normatif adéquat en vue d'harmoniser les approches méthodologiques dans la réalisation des inventaires forestiers à l'échelle régionale, et de l'internaliser dans les instruments législatifs et réglementaires nationaux.

C'est dans ce contexte qu'est organisé l'atelier technique d'échanges d'expériences sur les programmes nationaux d'inventaires forestiers appuyés par la coopération technique japonaise au Cameroun, au Gabon et en République Démocratique du Congo. Cet atelier sera organisé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC du 9 au 11 décembre 2013 à Douala au Cameroun, avec l'appui financier de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Les présents Termes de référence précisent les objectifs et les modalités d'organisation de cet atelier.

3. Objectifs

L'objectif général de l'atelier est de partager les expériences des pays de l'espace COMIFAC en matière d'inventaires forestiers nationaux sur la base des acquis des initiatives d'inventaires forestiers appuyées par la coopération technique japonaise au Cameroun, au Gabon et en RDC. De manière spécifique, il s'agit :

- de présenter l'état d'avancement des résultats à mi parcours des projets d'inventaires forestiers nationaux au Cameroun, au Gabon et en RDC;
- d'échanger sur les expériences et capitaliser les leçons apprises dans la perspective de la REDD+ et le MNV ;
- d'explorer les opportunités pour faire bénéficier des initiatives similaires aux autres pays de la sous-région;
- de faire des propositions pour l'élaboration des directives/lignes directrices sous-régionales en matière d'inventaires de reconnaissance et d'aménagement forestiers ;

4. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus au terme de l'atelier :

- Les participants sont imprégnés de l'état d'avancement des projets d'inventaires forestiers au Cameroun, au Gabon et en RDC ;
- Les expériences en matière d'inventaires forestiers sont connues et les leçons des projets apprises en lien avec la REDD+ ;
- Des opportunités pour le développement des initiatives similaires dans les autres pays de la COMIFAC sont recensées de manière participative ;
- Des propositions sont faites pour l'élaboration des directives/lignes directrices sous-régionales en matière d'inventaires de reconnaissance et d'aménagement forestiers.

5. Participants

Prendront part à cet atelier technique, les responsables en charge des inventaires forestiers et gestion de bases de données au sein des administrations nationales en charge des forêts et/ou de l'environnement des pays membres de la COMIFAC, les représentants des partenaires au développement, l'équipe du Secrétaire Exécutif et de la JICA, ainsi que les consultants.

6. Date et lieu de la réunion

Cet atelier sous-régional se déroulera du 9 au 11 décembre 2013 à Douala au Cameroun.